

REPUBLICQUE FRANCAISE

Réception par le Préfet : 24-04-2023

Publication le : 24-04-2023

Département du Val d'Oise  
Commune de Méry-sur-Oise

**DECISION DU MAIRE N°2023/101***(prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)*

**OBJET : Avenant au marché public de travaux pour la rénovation de la salle des fêtes  
Lot 03 : Charpente**

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/049 du Conseil Municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique (CCP) ;

**Considérant** la nécessité de recourir à un avenant pour des travaux supplémentaires l'agrandissement de la régie et mise au point technique charpente dans le cadre du marché public de travaux pour la rénovation de la salle des fêtes située, Place Joliot Curie, 95540 Méry-sur-Oise ;

**Considérant** les conditions proposées par la Société **POIXBLANC CHARPENTES**, dont le siège social est situé : 9, Boulevard de l'Europe - ZA du Val de la Béthune 76270 NEUFCHATEL EN BRAY ;

**DECIDE**

**Article 1 :**

La passation et la signature d'un avenant au marché de travaux n°2021-008, **Lot 3** portant sur des travaux supplémentaires de Charpentes, Bois-Ossature Bois avec la Société **POIXBLANC CHARPENTES**, dont le siège social est situé : 9, Boulevard de l'Europe - ZA du Val de la Béthune 76270 NEUFCHATEL EN BRAY ;

**Article 2 :**

Le montant global et forfaitaire de l'avenant est de **861,89 € HT**, soit **1 034,27 € TTC**.

**Article 3 :**

Un crédit suffisant est inscrit sur le budget de l'année en cours.

**Article 4 :** Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Cergy-Pontoise,
- Madame la Trésorière de L'Isle-Adam,
- L'entreprise POIXBLANC CHARPENTES,
- Services Techniques de la Ville Méry-sur-Oise,
- Service commande publique Ville de Méry-sur-Oise,

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale.

Réception par le Préfet : 24-04-2023

Publication le : 24-04-2023

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Fait à Méry-sur-Oise

Le 18 avril 2023

Le Maire



Pierre-Edouard EON  
Conseiller départemental du Val d'Oise



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**Direction des Affaires Juridiques**

**MARCHES PUBLICS**  
**AVENANT N° 1**

**EXE10**

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)*

**VILLE DE MERY-SUR-OISE**

**HOTEL DE VILLE**

**14 avenue Marcel Perrin – B P 60001**

**95540 – MERY-sur-OISE**

☎ **01.30.36.23.00**

☎ **01.30.36.23.01**

**SIRET : 21950394300017**

Représentée par :

**Monsieur le Maire de la commune de Méry-Sur-Oise, Pierre-Edouard EON**

**B - Identification du titulaire du marché public**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]*

**Entreprise : POIXBLANC CHARPENTES**

**Adresse : 9, Bld de l'Europe - 76270 NEUFCHATEL EN BRAY**

**Mail : [poixblanc.charpentes@orange.fr](mailto:poixblanc.charpentes@orange.fr)**

**Téléphone : 02.35.93.00.50.**

**SIRET : 42251269900022**

**Représentée par son président : Monsieur Maxime CHANTRE**

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public :**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)*

**Marché de travaux pour la rénovation de la salle des fêtes de Méry sur Oise**

**Lot 03 : Charpente**

■ **Référence du marché public : N°2021- 008**

■ **Date de la notification du marché public : 14/ 04 /2022**

■ **Durée d'exécution du marché public : 10 mois à compter à compter du 04/07/2022.**

■ **Montant initial du marché public :**

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 151 647,00 €.....**
- **Montant TTC : 181 976,40 €.....**

**D - Objet de l'avenant**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

**A) FTM 1 : Agrandissement de la régie et mise au point technique charpente**

Suite à la déconstruction de la salle des fêtes et notamment la toiture (ancienne charpente et sous toiture) qui était inaccessible pendant les études, la maîtrise d'œuvre à réaliser une mise au point technique

Celle-ci a engendré une moins-value du chevronnage bois 52x75mm posé pour la réception de la couverture tuiles en raison d'une modification de l'entraxe entre chevrons passé de 40 cm à 60 cm

Cette mise au point a permis d'agrandir la régie (augmentation du solivage 100\*200 de 40 cm d'entraxe et d'une portée de 3.00m, pose d'une dalle en CTBH de 22 mm collée et vissée directement sur le solivage).

Afin de respecter l'enveloppe du maître d'ouvrage, le MOE a procédé à une optimisation de la surface du plancher bois situé au niveau des combles en modifiant la largeur de cheminement de 1.1 m à 70 cm

Ces prestations sont évaluées à 861.89 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **861,89 €.**
- Montant TTC : **1 034,27 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **0,57%**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **152 508,89 €**.....
- Montant TTC : **183 010,67 €**.....

■ Incidence calendaire de de l'avenant :

L'avenant ne modifie pas le délai d'exécution du marché.

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Maxime CHANTRE PDG	Neufchatel le 13/04/2023	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : Mery , le 18/04/2023

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur)



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public****■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*